



RÉDIGER SON DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES

Référence : BFC_FOR_DOCUMENT_UNIQUE

Thématique : Formation-Prévention Sécurité Hygiène alimentaire

Objectif

Soyez en conformité avec la réglementation et apprenez à rédiger votre Document Unique.

Public

Chef d'entreprise, conjoint, créateur/repreneur d'entreprise, demandeur d'emploi, salarié.

Programme

MATIN

- Avoir des notions de sécurité en entreprise :
 - acteurs internes : chef d'entreprise, responsable de la prévention des risques
 - acteurs externes : médecine du travail, inspecteur du travail
- Répondre aux exigences du code du travail et gérer la sécurité des salariés.

APRES-MIDI

- Recenser les risques professionnels et identifier les mesures préventives.
- Connaître les différents affichages obligatoires.

Durée

1 jour : 7h

Formation complémentaire conseillée

- SST

Prérequis et niveau de connaissance préalable

Avoir des bases sur un tableur.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Séance de formation en salle.
- Effectif de 5 à 10 stagiaires.
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Coût total pour 1 jour de formation : 300 € ► [voir les conditions générales de vente.](#)
Ce coût peut être pris en charge par les financeurs de la formation.

Autre possibilité :

Vous préférez une prestation individuelle au sein de votre entreprise ? Votre conseiller présent sur votre site, travaille et construit avec le dirigeant d'entreprise et ses salariés le DU.

Coût : 700€ (8h)

[Détail de l'offre en cliquant ici](#)

Votre conseiller Chambre de métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.

Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez votre place directement en ligne ci-dessous.

Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation d'handicap.

Référent Handicap sur chaque site de formation.

Pour les candidats à l'apprentissage, dispositif spécifique d'accompagnement, PAVA, contactez-nous

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté

N°SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Mise à jour le 11/01/2024

Délivré par:

- 89 - Sens (Antenne) : 8 Impasse de l'Europe – ZA du Saule Fendu - 89100 MAILLOT
- 58 - Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 89 - Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 25 - Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 39 - Lons le Saunier : 17 Rue Jules Bury - 39000 LONS LE SAUNIER
- 71 - Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex
- 25 - Pontarlier : 7 rue des Bernardines - 25300 PONTARLIER

Prochaines sessions:

- 58 - Nevers - Vendredi 24/05 - Pas de date limite d'inscription
- 39 - Lons le Saunier - mardi 11 juin 2024 - Pas de date limite d'inscription
- 25 - Besançon - Lundi 17 juin 2024 - Pas de date limite d'inscription
- 89 - Auxerre - Mardi 18/06/2024 - Pas de date limite d'inscription
- 89 - Sens (Antenne) - Mercredi 19/06/2024 - Pas de date limite d'inscription

Tarifs:

- Tout public - contact